

25.03  
2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE : INSTALLATION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION DE CONCARNEAU

Les panneaux réglementaires informant qu'un système de vidéoprotection est mis en place à Concarneau seront installés aux entrées de ville en début de semaine prochaine ainsi que sur les zones concernées par ce dispositif. Ces installations seront suivies d'une période de tests d'un mois, liée au bon fonctionnement des caméras.

Le système de vidéoprotection de la ville de Concarneau sera en fonctionnement effectif à compter de la première semaine de mai 2022.

Comme l'avait indiqué la municipalité, le comité d'éthique vidéoprotection a été réuni et installé le mercredi 16 mars dernier. Cette commission extra-municipale réunit des élus, des membres de la société civile, des institutions et associations.

Le comité d'éthique est chargé de veiller, au-delà du respect des obligations législatives et réglementaires, à ce que le système de vidéoprotection mis en place par la ville ne porte pas atteinte aux libertés publiques et privées fondamentales.

En outre, il permet d'informer les citoyens sur les conditions de fonctionnement du système de vidéoprotection et de recevoir leurs doléances, ainsi que de veiller au respect de l'application de la charte d'éthique et d'émettre un rapport annuel sur les conditions d'application du système et de la charte d'éthique.

Ce rapport sera présenté en conseil municipal et donnera lieu à débat.

**Marc BIGOT,**

**Maire de Concarneau**

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



**CONTACT PRESSE :**

Cabinet du Maire  
Christine BARBA  
02 98 50 38 60  
06 34 33 90 60  
christine.barba@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238  
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : [www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)